

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****● SEANCE DU LUNDI 28 MARS 2022 ●**

Membres du Conseil Municipal	23
Membres en exercice	23
Membres ayant délibéré	21
Date de la convocation	24/03/2022
Date d'affichage de la convocation	24/03/2022

PRESENTS : M. Thierry BASTIER, M. Jean-François JOBIT, Mme Catherine BELLANGER, Mme Sylvie BEAUVAL, Mme Nicole GAYOUX, Mme Catherine DEROUSSEAU, M. Guy PELLADEAUD, M. Jean-Paul FORT, M. Jean-Michel ARDOUIN, Mme Catherine SENNAVOINE, Mme Aurélie SARRAZIN, M. Franck LOPEZ, Mme Nina BASTIER, Mme Catherine BOULENGER, Mme Murielle BEAL, M. Jean-Michel JEANNET, Madame Nicole BOES

POUVOIRS : M. Jean COITEUX en faveur de M. Thierry BASTIER, M. Hervé JAMBARD en faveur de M. Jean-François JOBIT, M. Bernard PICHON en faveur de Mme Catherine BOULENGER, M. François POHU en faveur de Mme Nina BASTIER

ABSENTS : M. Jean-Pierre CHARDONNET, M. Éric MOULIGNIER

M. Guy PELLADEAUD est désigné secrétaire de séance.

**APPROBATION DU BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIERES DE
LA COMMUNE – EXERCICE 2021**

Le Conseil Municipal,
Vu la Loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,
Vu l'article 11 de la loi n°95-127 du 8 février 1995 relative aux marchés publics et délégations de service public, modifié par l'article 12 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2241-1,
Vu le rapport annexé à la présente délibération,

DECIDE A L'UNANIMITE

ARTICLE 1 : Approuve le rapport relatif au bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières de la Commune pour l'année 2021, tel qu'annexé à la présente délibération.

ARTICLE 2 : La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs de la Commune et ampliation en sera adressée à Madame la Trésorière et Madame la Sous-Préfète.

Affichée et transmise au
Contrôle de légalité le 31 MARS 2022

Pour copie conforme
Le Maire,
Thierry BASTIER



COMMUNE DE RUFFEC

BILAN ANNUEL DES ACQUISITIONS ET CESSIONS IMMOBILIERES – EXERCICE 2021

Acquisitions :

Terrain Champs de la Garenne

AY 47 superficie : 10 830 m²

Vendeur : conjoints LAMY DESJARDINS

Acte du 14 juin 2021

Prix de vente : 100 000 €

Frais d'acte : 2 066,98 €

Terrain Champs de la Garenne

AY 35 superficie : 4 646 m²

Vendeur : Mme TOUCHARD

Acte du 13 août 2021

Prix de vente : 42 883 €

Frais d'acte : 1 498,24 €

Acquisition terrain bâti 19 et 21 Rue François Albert

AN 100 AL 375

Vendeur : Conjoint BOUCHY

Acte du 26 novembre 2021

Prix de vente : 106 000 €

Frais d'acte : 2 808,02 €

Cessions :

Ensemble immobilier ancienne école Marie Curie et ancienne sous-préfecture

AO 147 et AO 149

13 Bd du Général Pinoteau

Acte du 22 décembre 2021

Acquéreur : SCI GEBARA

Prix de vente : 237 000 €